

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
23 septembre 2019

PERMANENCES AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes accompagne et soutient financièrement les ménages aux revenus modestes dans la rénovation de leur logement.

Des permanences conseils sont ainsi assurées par l'équipe de SOLIHA dans les locaux d'EBER. Lors de ces permanences, SOLIHA informe les propriétaires sur les aides existantes (Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Département de l'Isère, caisses de retraite), leur explique leur complémentarité et cherche avec le ménage la meilleure solution de financement de son projet de travaux. SOLIHA accompagne ensuite les ménages dans leurs démarches de demande de subvention.

Ces permanences ont lieu :

- les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, de 14h à 16h, à la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône - Rue du 19 Mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil,
- dès octobre 2019, le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 10h à 12h, au pôle de proximité EBER - 28 rue Français à Beaurepaire.

Les personnes doivent se présenter munies de leur dernier avis d'imposition.

Renseignement au 04 76 47 82 45 (du lundi au vendredi)